



Fiche d'information

Principales étapes de la modernisation de la consigne au Québec



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

Janvier 2020

Annonce gouvernementale de la modernisation de la consigne

Mars 2021

Sanction de la *Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective*

Juillet 2022

Entrée en vigueur du *Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants*

Octobre 2022

RECYC-QUÉBEC nomme l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB) à titre d'organisme de gestion désigné

Août 2023

Modifications réglementaires au *Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants*

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE RÉCUPÉRATION DES CONTENANTS DE BOISSONS

2020

Octobre 2020

Création de l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB)

2021

Août 2021 - avril 2023

10 projets pilotes dans 8 municipalités

2022

Décembre 2022

Nomination du conseil d'administration de l'AQRCB

2023

Février 2023

Nomination de Normand Bisson à titre de président-directeur général de l'AQRCB

Septembre 2023

Consignaction, le nouvel emblème de la consigne au Québec

1^{er} novembre 2023

Déploiement de la phase 1 de la consigne modernisée et élargie

Novembre 2023

Hausse du montant de la consigne et élargissement de la consigne à tous les contenants de boisson en aluminium, de 100 ml à 2 l

2024

Avril 2024

Début de l'implantation d'un réseau de lieux de retour hybride à travers le Québec



2025

1^{er} mars 2025

Déploiement de la phase 2 de la consigne modernisée et élargie

Mars 2025

Élargissement de la consigne à tous les contenants de boisson en plastique, de 100 ml à 2 l

En cours - mars 2027

Poursuite du déploiement du réseau de lieux de retour hybride à travers le Québec



2026

2027

1^{er} mars 2027

Déploiement de la phase 3 de la consigne modernisée et élargie

Mars 2027

Élargissement de la consigne à tous les contenants de boisson en verre et en carton multicouche, de 100 ml à 2 l

PHASE 1

PHASE 2

PHASE 3